



Nom :

.....

Prénom : .....

Adresse parentale : .....

Filière : .....

## ENGAGEMENT FINANCIER

**FORMATION CONTINUE, REPRISE D'ETUDES NON FINANCEES et APPRENTI**

**FORMATION INITIALE** : Le garant financier, autre que l'étudiant, **s'engage au règlement des frais de formation et des frais annexes**

Je soussigné(e) Nom..... Prénom .....

Adresse : .....

agissant en tant que :  mère  père  tuteur  autre ..... et garant financier de l'étudiant(e)....., m'engage à régler les frais de scolarité selon les modalités suivantes (2 possibilités) :

1<sup>ère</sup> possibilité

**En 12 mensualités, 12 chèques**

- **3 chèques** au moment de l'inscription encaissés en juillet, août et septembre 2018
- **9 chèques** encaissés du 10 octobre 2018 au 10 juin 2019
- Pour les paiements par chèque, merci de respecter l'échéancier (à télécharger sur le site de l'UCO BN [www.uco-bn-guingamp.fr](http://www.uco-bn-guingamp.fr))
- Les chèques sont à établir à l'ordre de l'UCO BN

2<sup>ème</sup> possibilité

**En 12 mensualités, 3 chèques puis 9 prélèvements**

- **3 chèques** au moment de l'inscription encaissés en juillet, août et septembre 2019
- **9 prélèvements** le premier le 20 octobre 2019, puis chaque mois du 10 novembre 2019 au 10 juin 2020
- Pour les prélèvements : joindre obligatoirement un RIB avec IBAN du compte à débiter et remplir le « mandat de prélèvement SEPA ».
- Vous devez nous informer avant le 30 du mois précédent les prélèvements des modifications de coordonnées bancaires.

Date et signature :

Pour tout abandon en cours d'année, seul un courrier motivé, daté et signé fera foi.  
N.B. : **pour tout trimestre commencé les frais de formation sont intégralement dus.**